

L'ergothérapie en Grèce

Environ **840 ergothérapeutes exercent en Grèce**, soit 7 professionnels pour 100 000 habitants. Cela situe donc la Grèce parmi les pays les moins bien représentés en Europe ; si l'on compare avec d'autres pays, ce taux est de 58 ergothérapeutes pour 100 000 habitants en Irlande et de 16,8 ergothérapeutes pour 100 000 habitants en France.



80 nouveaux professionnels sortent chaque année du cursus, après **4 années de formation** ; ce faible nombre s'explique en partie par la présence de seulement deux écoles, dont seule une est reconnue par la WFOT (la fédération mondiale des ergothérapeutes). Pour rappel, cette fédération reconnaît ou non une école en fonction de critères déterminés, permettant de garantir une équivalence minimum des compétences acquises.

En Grèce, l'enseignement s'effectue uniquement à l'université et est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée. Les enseignants sont tous titulaires d'un titre de Master ou de Docteur. Malgré cette formation universitaire, il n'existe pas de cursus en 2^e et 3^e cycle propre à l'ergothérapie. Comme en France, les ergothérapeutes souhaitant poursuivre peuvent néanmoins se reporter vers d'autres filières. Leurs titres universitaires sont valorisés financièrement par les employeurs.

L'association professionnelle « Hellenic Association of Ergotherapists » est relativement petite et ne comporte que 130 membres. Elle publie régulièrement un journal : « *Ergotherapia* » et une newsletter : « *Ergocosmos* ». Le site internet de l'association (<http://www.ergotherapists.gr/site/>) informe aussi activement sur les différentes formations, événements, et toutes autres communications utiles aux ergothérapeutes. Un groupe Facebook permet également l'échange entre les ergothérapeutes grecs (<http://www.ergotherapists.gr/facebook>).

Concernant la mobilité, les ergothérapeutes étrangers (européens y compris) doivent faire preuve d'une connaissance de la langue et des bases légales. Par ailleurs, tous les documents usuels (CV, permis de séjour, diplôme, ...) doivent être traduits en Grec.

Malheureusement, le contexte économique en Grèce a été sévèrement touché ces dernières années à cause de la crise économique et ne favorise pas vraiment l'emploi des professionnels de santé.

D'après le rapport de la commission européenne (2017), le reste à charge des patients est le 3^{ème} plus élevé d'Europe et les inégalités face à l'offre de soins sont très importantes.

Des réformes sont actuellement en cours afin d'améliorer la situation, notamment sur les soins de santé primaire, l'usage de médicaments génériques et sur la gestion hospitalière.

Pour plus d'informations sur l'ergothérapie en Grèce, vous pouvez contacter l'association Grecque à info@ergotherapists.fr.



Théo BRUNOIS
Délégué au COTEC